Master Histoire, civilisations, patrimoine parcours HISTOIRE ET CIVILISATIONS



UFR Histoire, Géographie Patrimoines



masterhistoire@univ-artois.fr



https://www.facebook.com/Artois.UFR.HGP/



SOMMAIRE

ENCADREMENT ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE	р.	3
→ MASTER 1		
AVIS AUX ETUDIANTS	p.	5
SEMESTRE 1	p.	6
SEMESTRE 2	p.	9
MODALITES	p.	12
CONVENTION DE STAGE	p.	13
→ MASTER 2		
AVIS AUX ETUDIANTS	p.	14
SEMESTRE 3	p.	15
SEMESTRE 4	p.	17
MODALITES	p.	18
CALENDRIER	n.	19

ENCADREMENT ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE

DIRECTEUR DE L'UFR

M. Youri CARBONNIER

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DU MASTER

M. Thierry AMALOU

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable administratif:

Mme Christelle DOS

Secrétariat :

Mme Corinne RAPICAULT - Bureau C2.0.08 - 03.21.60.38.30 - masterhistoire@univ-artois.fr

Pour toute question relative aux points suivants :

- Emplois du temps;
- Inscription pédagogique ;
- Examens

HORAIRES D'OUVERTURE:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h – 11h30	9h – 11h30	9h – 11h30	9h – 11h30	9h – 11h30
fermé AM	13h30 – 16h	13h30 – 16h	13h30 – 16h	fermé AM

<u>Certificats de scolarité et attestations</u>: lors de votre inscription administrative, il vous a été remis des certificats de scolarité, nous vous conseillons de les conserver et de donner des photocopies aux organismes qui vous les réclament, il en est de même pour les attestations de diplôme ou autres.

Relevés de notes et attestations provisoires de diplômes : Les étudiants reçoivent les relevés de notes et attestations par e-mail sur leur boîte universitaire. A eux de les archiver sur un autre leu de stockage pour ne pas les perdre une fois votre scolarité à l'Université d'Artois terminée.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Histoire Ancienne:

- Mme DAGUET-CAGEY Anne
- Mme LAFORGE-CHARLES Marie-Odile
- M. LEBRETON Stéphane
- M. SCHNEIDER Pierre

Histoire Médiévale:

- M. BAYRD Adrien
- M. DESTEMBERG Antoine
- Mme LELEU Laurence
- M. PROVOST Alain

Histoire Moderne:

- M. AMALOU Thierry
- M. CARBONNIER Youri
- Mme FERRIER Pauline

Histoire Contemporaine:

- M. CESARI Laurent
- Mme HACHEZ-LEROY Florence
- Mme JUSSEAUME Anne
- M. TORT Olivier

Histoire de l'Art:

- Mme HANQUIEZ Delphine
- Mme HERRINGUEZ Samantha

Droit:

M. LECLERCQ Franck

Informatique:

M. RODRIGUEZ Pablo

Initiation aux structures de la recherche :

M. DESTEMBERG Antoine

Langues:

Allemand : M. DELANNOY Franck / Mme JACQUELIN Evelyne

Anglais: Mme KACZMAREK Claire
 Espagnol: Mme MEDJKANE Oualida
 Italien: Mme COSSU Catherine
 Latin: M. SCHNEIDER Pierre

Avis aux étudiants

- Chaque étudiant devra suivre les **enseignements** de la spécialité qui comprennent 228h00 heures de cours réparties en 14 Unités d'Enseignement (UE) sur les deux semestres.
- La présence aux cours, aux visites et aux travaux sur le terrain est <u>obligatoire</u>, sauf pour les étudiants salariés qui choisissent de s'inscrire en examen terminal.
- Toute absence au contrôle continu ou à l'examen terminal sera sanctionnée d'un zéro puisque tout contrôle a valeur d'examen (aucune absence même excusée ne peut donner lieu à dérogation).
- Les notes se compensent à l'intérieur d'un bloc. En revanche, les blocs ne se compensent ni à l'intérieur d'un semestre, ni d'un semestre à l'autre. De même, les deux semestres ne se compensent pas.
- Pour valider son Master 1 l'étudiant doit obtenir la totalité des 60 ECTS afférents.
- La **mention** du Master 1 est attribuée sur la base de la moyenne des notes de l'ensemble des blocs des deux semestres du Master I.
- La soutenance se fait devant un jury de deux enseignants-chercheurs (dont le Directeur de recherche) de même discipline, de la même période que le sujet du mémoire. En outre, au moins un enseignant-chercheur doit être habilité à diriger des recherches dans la discipline et la période concernées.

Attention:

Les séminaires d'Histoire sont regroupés par bi-spécialité :

Ancienne et Médiévale

ΟU

Moderne et Contemporaine.

Ainsi, un étudiant ayant un sujet de mémoire en ancienne devra suivre les séminaires d'Histoire ancienne ET d'Histoire Médiévale. (Il en est de même pour les U.E. 1.2 /Méthodologie).

Chaque étudiant doit choisir une spécialité en début d'année via la fiche d'inscription pédagogique qu'il doit remettre sans délai au secrétariat. Il doit également choisir et faire valider par son directeur de recherche le thème du mémoire, au moins 11 mois avant la soutenance.

Les **UE 1, 2 et 3** sont relativement liées entre elles et faiblement dissociées dans les enseignements de séminaire.

UE 1 : SEMINAIRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE : 24H (COMMUN M1/M2)

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

UE 2: HISTORIOGRAPHIE ET METHODOLOGIE: 48H

Ce module vise à apporter une aide méthodologique et une aide à la recherche d'informations pour la réalisation du mémoire demandé. Les thèmes abordés sont :

- La réalisation du mémoire ;
- Les différents catalogues de bibliothèques (portail documentaire du SCD, autres catalogues universitaires, les catalogues collectifs, les archives ouvertes);
- Les bases de données spécialisées ;
- La recherche de périodiques et d'articles de revues spécialisés ;
- Internet (outils et méthodes de recherche, web 2.0 et veille informationnelle);
- La présentation de la bibliographie.

Ce cours est en liaison avec la compétence D4 (« Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique ») du C2i niveau 1 (cf. http://www.c2i.education.fr/). Ce module permet aux étudiants de pouvoir valider cette compétence.

UE 3 : COLLOQUE / SEMINAIRE EXTERIEUR / JOURNEE D'ETUDES

Il appartient à chaque étudiant de participer par ses propres moyens à un colloque ou journée d'études, éventuellement à une soutenance de thèse. Pour les colloques, il est possible de consulter notamment le programme du CREHS. http://crehs.univ-artois.fr/

PROGRAMME DES SPECIALITES

Histoire ancienne :

Une forme de proto-globalisation ? Les échanges à très longue distance dans l'Antiquité.

Dans ce séminaire de recherche il sera proposé aux étudiants de réfléchir à la question des échanges à très longue distance (i.e. entre la Méditerranée et les mondes non-méditerranéens) dans la longue durée de l'Antiquité (de la période hellénistique jusqu'au 6° siècle avant J.-C.). La question sera abordée prioritairement sous l'angle économique et social. On examinera aussi comment le développement des échanges à très longue distance est interprété dans les travaux académiques consacrés à l'histoire de la mondialisation. On examinera aussi comment le développement des échanges à très longue distance est interprété dans les travaux académiques consacrés à l'histoire de la mondialisation

▶ Histoire médiévale :

Séminaire de recherche : Exercices de critique historique, d'utilisation des instruments de recherche, de mise en perspective sur une thématique donnée. Cette année : *La justice au Moyen Age*.

Séminaire transversal : Participation au projet de valorisation des sources d'histoire politique et judiciaire (*Trésor des chartes* des comtes d'Artois et archives judiciaires de l'Artois), mené par le CREHS.

Historiographie et méthodologie : Les sources narratives et diplomatiques au Moyen Age. Notions de critique historique. Sciences auxiliaires de l'Histoire : Chronologie, toponymie, géographie historique, diplomatique, etc.

▶ Histoire moderne :

L'Ancien Régime social, religieux et politique

Cet enseignement est axé sur l'histoire sociale, religieuse et politique de l'Ancien Régime, particulièrement en France septentrionale, mais avec quelques exemples pris en Angleterre. Les étudiants se familiarisent avec les sources de la vie privée et de la vie quotidienne de l'époque moderne. A travers des exemples précis, tirés de la recherche actuelle, ils apprennent à construire une réflexion en histoire sociale, religieuse et politique. Des séances sont consacrées à la paléographie, d'autres (séminaire de recherche) mutualisent les M1 et M2 dans le but d'approfondir les méthodes de recherche et d'utilisation des sources, d'autres encore sont consacrées aux techniques rédactionnelles propres à l'histoire moderne. Une bibliographie est donnée à chaque séance.

▶ Histoire contemporaine

Relations internationales.

<u>Méthodologie</u>: L'histoire des relations internationales n'a pas de méthode particulière différente de celles des sciences historiques en général. Les séances de méthodologie sont consacrées à une présentation des instruments de travail mise à jour chaque année), et des principales orientations de recherche de la discipline (« école réaliste », relations politique intérieure et politique extérieure, relations transnationales, histoire globale). L'accent est mis sur les antécédents de ces écoles dans la philosophie politique (Hobbes, Kant, Marx...). Bibliographie purement indicative: Robert Frank (dir.): *Pour l'histoire des relations internationales* (Paris, Presses Universitaires de France, 2012)

<u>Historiographie</u>: Cette partie de l'enseignement aborde certains thèmes de la production en histoire des relations internationales qui se renouvellent rapidement en ce moment (exemples : le milieu diplomatique ; l'émergence de la diplomatie des droits humains), de manière à présenter leur état le plus récent. Pas de bibliographie fixée, par définition.

<u>Séminaire</u>: Cette partie de l'enseignement aborde des sujets sur lesquels sont récemment parus des travaux marquants, ou encore des questions d'actualité (Exemple: la politique extérieure de la République Populaire de Chine), pour donner le dernier état de leur évolution. Dans cette partie de l'enseignement, la frontière entre histoire contemporaine et sciences politiques est particulièrement ténue. Pas de bibliographie fixée, par définition

Histoire économique du XXe siècle

L'objectif du module proposé est d'approfondir les méthodes de l'histoire économique et sociale à travers l'analyse de quelques thèmes de l'économie française, européenne ou mondiale depuis les années 1940.

Le parcours commencera par l'étude de l'économie de guerre et de pénurie dans les années 1940 en Europe, ce qui permettra d'aborder la typologie des sources disponibles pour l'histoire économique. Il se poursuivra par l'analyse de la Reconstruction de la France et de l'Europe après 1945, avec l'ensemble des dossiers de dommages de guerre, les choix immobiliers, la recomposition du cadastre mais aussi les débats esthétiques et de politiques urbaines qui opposent mairies de droite et mairies de gauche, partisan des maisons individuelles et défenseurs des grands ensembles.

Suivra l'examen des années 1970, phase d'inflation et de crise dans les pays avancés. L'utilisation de données statistiques variées permettra de voir, au-delà des chocs pétroliers un véritable ensemble de chocs du global. Le quatrième thème portera sur les revenus des individus et des ménages, avec une étude plus spécifique des salaires, qui sont les revenus les mieux identifiés dans les pays avancés. Obtenir un certain salaire est le fruit d'une stratégie du salarié, qui se forme (ou non) en amont (la qualification est le point névralgique de la rémunération) mais aussi, de manière plus large, d'un ensemble de relations négociées ou tendues entre patronat et syndicats, toujours dans le cadre de l'entreprise.

Le parcours se termine avec une approche classique des relations entre image et cinéma en histoire économique et sociale, avec le rappel des premières utilisations pédagogiques et scientifiques du matériau cinématographique dans les années 1970 et l'étude de quelques exemples de films importants.

La méthodologie du séminaire permet donc d'aborder le questionnement historiographique sous différentes facettes : archivistique, historiographique, statistique, socio-psychologique et iconographique

Histoire de l'éducation, histoire de la consommation.

- . Histoire de l'éducation, ses sources, ses territoires. Quelques exemples
- . Histoire de la consommation : sources et enjeux

UE 4: PREPARATION DU MEMOIRE DE RECHERCHE

Ce module correspond au travail de recherche des étudiants en archives, sur ouvrages imprimés, sur internet etc.

<u>Fin décembre</u>, chaque étudiant rend un rapport d'étape (entre 5 et 20 p selon le sujet, la période et l'avancement du travail) à son directeur de recherche, avec état de la question, bibliographie et sources, esquisse de problématique et de plan (éventuellement, premiers résultats)

UE 5: LANGUE VIVANTE ETRANGERE: 18H

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol)

UE 6 : LANGUE VIVANTE 2 (DIFFERENTE DE L'UE5), LANGUE ANCIENNE OU DROIT : 18 H

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol), ou une langue ancienne ou l'enseignement de droit

UE 7: TICE: 12H

Ce cours est en liaison avec la compétence D4 (« Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique ») du C2i niveau 1 (cf. http://www.c2i.education.fr/). Ce module permet aux étudiants de pouvoir valider cette compétence.

Attention:

Les séminaires d'Histoire sont regroupés par bi-spécialité :

Ancienne et Médiévale

OU

Moderne et Contemporaine.

Ainsi, un étudiant ayant un sujet de mémoire en ancienne devra suivre les séminaires d'Histoire ancienne ET d'Histoire Médiévale. (Il en est de même pour les U.E. 1.10 et 1.11).

Les **UE 8, 9 et 10** sont relativement liées entre elles et faiblement dissociées dans les enseignements de séminaire

UE 1 : SEMINAIRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE : 24H (COMMUN M1/M2)

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

UE 2 : HISTORIOGRAPHIE ET METHODOLOGIE : 48H

Ce module vise à apporter une aide méthodologique et une aide à la recherche d'informations pour la réalisation du mémoire demandé. Les thèmes abordés sont :

- La réalisation du mémoire ;
- Les différents catalogues de bibliothèques (portail documentaire du SCD, autres catalogues universitaires, les catalogues collectifs, les archives ouvertes);
- Les bases de données spécialisées ;
- La recherche de périodiques et d'articles de revues spécialisés;
- Internet (outils et méthodes de recherche, web 2.0 et veille informationnelle);
- La présentation de la bibliographie ;

UE 3 : COLLOQUE / SEMINAIRE EXTERIEUR / JOURNEE D'ETUDES

Il appartient à chaque étudiant de participer par ses propres moyens à un colloque ou journée d'études, éventuellement à une soutenance de thèse. Pour les colloques, il est possible de consulter notamment le programme du CREHS. http://crehs.univ-artois.fr

PROGRAMME DES SPECIALITES

▶ Histoire ancienne :

Le monde romain (ler avant J-C – lle après J-C)

Cet enseignement a pour but de compléter les connaissances des étudiants de Master sur certains aspects de la civilisation romaine du Haut Empire. Ce cours se veut également une approche de la recherche en évoquant les documents épigraphiques, archéologiques et littéraires

Bibliographie:

ALFÖLDY Geza, Histoire sociale de Rome. Picard, Paris 1991.

COARELLI Filippo, Guide archéologique de Rome. Hachette. Paris 1994 (trad. fr.).

CORNELL T., J. MATTHEWS, Atlas du monde romain. Nathan. Paris 1984 (trad. fr.).

FREDOUILLE Jean-Claude, Dictionnaire de la civilisation romaine. Larousse. Paris 1995.

JACQUES François, SCHEID John, Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.- 260 ap. J.-C.). Tome 1 : Les structures de l'Empire romain. PUF, Paris 1990. Tome 2 (sous la direction de Claude LEPELLEY) : Les provinces romaines. PUF, Paris 1998.

LAMBOLEY Jean-Luc, Lexique d'Histoire et de Civilisation romaine. Ellipses. Paris 1995.

LECLANT Jean (dir.), Dictionnaire de l'Antiquité. PUF. Paris 2005.

SCARRE Chris, Atlas de la Rome antique (800 avant J.-C. – 540 après J.-C.). De la naissance de la République à la chute de l'Empire. Editions Autrement, collection Atlas mémoire. Paris 1996.

▶ Histoire ancienne : Initiation à l'épigraphie latine

Initiation à l'épigraphie latine

Ce cours se veut une approche de la recherche par l'initiation à un des outils permettant d'appréhender les problèmes de l'histoire ancienne, et plus précisément de l'histoire romaine. Ce cours a pour but de former les étudiants à l'analyse de différents types d'inscriptions latines rencontrés lors de l'étude du monde romain. Le cadre chronologique sera celui du Haut Empire (31 avant J.-C. – 235 après J.-C.).

Bibliographie:

CEBEILLAC-GERVASONNI Mireille, CALDELLI Maria Letizia, ZEVI Fausto, *Epigraphie latine*. Armand Colin. Paris 2006.

CORBIER Paul, L'épigraphie latine. SEDES. Paris 1998.

LASSERE Jean- Marie, Manuel d'épigraphie. T 1, L'individu, la cité. T 2, L'Etat. Ed. Picard. Paris 2005.

Une forme de proto-globalisation? Les échanges à très longue distance dans l'Antiquité.

Au cours du séminaire de recherche on examinera un ou deux dossiers documentaires (archéologique et / ou papyrologique) de façon détaillée.

▶ Histoire médiévale :

Présentation à venir

▶ Histoire moderne :

Anthropologie de l'Ancien Régime

Cet enseignement approfondit l'approche des sources de la vie privée, sociale, religieuse et politique de l'époque moderne. Les étudiants comprennent les limites des sources utilisées en fonction de leur nature, apprennent à les traiter sur le plan quantitatif et qualitatif, restituent les résultats à partir d'exemples précis, découvrent des logiciels et des questionnements élaborés par les chercheurs. Ils sont capables de construire une argumentation et de restituer un panorama du passé sans anachronisme. L'entrée prioritaire par l'histoire sociale et religieuse (histoire de la vie privée, des populations, du mariage, des ordres religieux, des comportements, de l'habitat, de la cour, des pratiques du quotidien) est une initiation à l'anthropologie de l'époque moderne. Une bibliographie est donnée à chaque séance

▶ Histoire contemporaine :

Même programme qu'au premier semestre +

Histoire politique et culturelle du XIXe siècle. Etat de la recherche, en privilégiant une thématique particulière tous les ans, par exemple, "le portrait", "la justice" et "la rhétorique".

Les étudiants de M1 et M2 sont invités à participer au séminaire doctoral, qui leur est largement ouvert.

UE 11: PREPARATION DU MEMOIRE DE RECHERCHE

Concernant la soutenance du rapport de mémoire, il convient que chaque étudiant se rapproche de son directeur de recherche afin de convenir d'une date de soutenance soit en juin soit en septembre.

Le mémoire devra être déposé au moins 15 jours avant cette date au secrétariat.

UE 12: LANGUE VIVANTE ETRANGERE: 18H

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol)

UE 13: LANGUE VIVANTE ETRANGERE 2 / LANGUE ANCIENNE / DROIT: 18H

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol), ou une langue ancienne ou l'enseignement de droit

UE 14 : STAGE (EN ARCHIVES, BIBLIOTHEQUE, FONDATION ETC.) : 2 SEMAINES

Ce stage est à effectuer par chaque étudiant de manière privilégiée au sein d'un établissement conservant des archives. Votre directeur de recherche peut vous aiguiller pour trouver une structure. Il est rappelé que tout stage ne peut avoir lieu sans une convention de stage obligatoirement signée par toutes les parties

MODALITES D'EVALUATION

				MC	JUΑ	LIT	E2	D'	E۷	AL	UF	OITA	IN					
Total S 2		bloc 6		bloc 5		bloc 4	\$2	Semestre	Total S 1			bloc 3		bloc 2		bloc 1	\$1	Semestre
	UE 14	UE 13	UE 12	UE 11	UE 10	UE 9	UE 8	Œ		UE 7		UE 6	UE 5	UE 4	UE 3	UE 2	UE 1	Œ
	Stage de deux semaines	LV2 ou langue ancienne (selon possibilité d'emploi du temps) ou Droit ou UE pré-professionnalisation (droix possible si	Langue vivante étrangère (allemand, anglais ou espagnol)	Mémoire de recherche	Colbque/journée études/séminaire extérieur	Séminaire méthodologique et historiographique	Séminaire de recherche	Matière		Techniques de l'information et de la communication	UE pré-professionnalisation (droix possible si	LV2 ou langue ancienne (selon possibilité d'emploi du temps)	Langue vivante étrangère (anglais ou espagnol)	Mémoire de recherche	Colloque/journée études/séminaire extérieur	Séminaire méthodologique et historiographique	Séminaire de recherche	Matière
30	1	H	2	14	2	5	5	ECTS	30	Ľ		ı	2	14	2	5	5	ECTS
12		Þ	ı	6	2		2	Coef	11	ŭ		1	ı	4	2		2	Coef
	évaluation dans le cadre de l'UE 11	au moins 2 évaluations réalisées dans le cadre du TD Droit : 1 épreuve écrite terminale de 3h Prépro : 1 note de contrôle continu	z evaluatoris realises uaris le care du l'Ou écrite étudiants salariés : évaluation orale et/ou écrite (contactar la professa ir)	Mémoire de recherche et soutenance d'1h (20 mn exposé + questions)	remise d'un compte-rendu individuel étudiants salariés : épreuve commune	la spécialité évaluée au Semestre 1	épreuve orale de 20 min (préparation 20 mn) dans l'une ou l'autre des spécialités indépendamment de	SESSION 1		au moins 2 évaluations réalisées dans le cadre du TD		au moins 2 évaluations réalisées dans le cadre du TD TD TO TO TO TO TO TO TO TO	2 évaluations réalisées dans le cadre du TD étudiants salariés : évaluation orale et/ou écrite	Rédaction d'un rapport d'étape et entretien de 30 mn	remise d'un compte-rendu individuel étudiants salariés : épreuve commune	étudiants salariés, épreuve commune	épreuve orale de 20 min (préparation 20 mn) dans l'une ou l'autre des spécialités	SESSION 1
	ı	épreuve écrite de 2h Droit : 1 épreuve écrite de 3h Prépro : 1 épreuve écrite de 1h30	épreuve écrite de 2h	1	remise d'une fiche de lecture d'un ouvrage	epreuve orale de 20 min (preparation 20 mn)		SESSION 2		épreuve écrite de 2h étudiants salariés : épreuve commune	70	épreuve écrite de 2h	épreuve écrite de 2h	ı	remise d'une fiche de lecture d'un ouvrage	l'une ou l'autre des spé cialités	épreuve orale de 20 min (préparation 20 mn) dans	SESSION 2

CONVENTION DE STAGE

Le Service CAP Avenir vous invite à visiter le site web de l'Université d'Artois www.univ-artois.fr

Les conventions de stage sont à réaliser depuis votre ENT sur l'application P-Stage : <u>4 exemplaires</u> doivent être imprimés.

- ⇒ La structure d'accueil et vous même signez les 4 exemplaires.
- ⇒ vous nous remettez l'ensemble <u>15 jours avant le début du stage</u> pour signature du directeur d'UFR
- ⇒ nous vous restituons 2 exemplaires signés, l'un pour la structure d'accueil, le 2nd pour vous.

Nous conservons un exemplaire et en transmettons un à Cap Avenir.

Nous vous invitons d'ores et déjà à venir auprès de notre service **Cap Avenir** pour être accompagné dans vos recherches.

Avis aux étudiants

- Chaque étudiant devra suivre les enseignements de la spécialité qui comprennent 113 heures de cours réparties en 11 Unités d'Enseignement (UE) sur les deux semestres.
- La présence aux cours, aux visites et aux travaux sur le terrain est **obligatoire**, sauf pour les étudiants salariés qui choisissent de s'inscrire en examen terminal.
- Les **étudiants salariés** doivent remplir un formulaire sur lequel ils indiquent le choix de leur régime d'examen au début de chaque semestre. Le formulaire est disponible au secrétariat et sur le site de la faculté.
- Toute absence au contrôle continu ou à l'examen terminal sera sanctionnée d'un zéro puisque tout contrôle a valeur d'examen (aucune absence même excusée ne peut donner lieu à dérogation).
- Les notes se compensent à l'intérieur d'un bloc. En revanche, les blocs ne se compensent pas entre eux. De même Tronc commun, Spécialité et Stage ne se compensent pas.
- Pour valider son Master 2, l'étudiant doit obtenir la totalité des 60 ECTS afférents.
- La mention du Master 2 est attribuée sur la base de la moyenne des notes de l'ensemble des blocs des deux semestres du Master II.
- La soutenance se fait devant un jury d'au moins deux enseignants-chercheurs (dont le Directeur de recherche) de même discipline, de la même période que le sujet du mémoire. En outre, au moins un enseignant-chercheur doit être habilité à diriger des recherches dans la discipline et la période concernées.

Attention:

Les séminaires d'Histoire sont regroupés par bi-spécialité :

Ancienne et Médiévale

ΟU

Moderne et Contemporaine.

Ainsi, un étudiant ayant un sujet de mémoire en ancienne devra suivre les séminaires d'Histoire ancienne ET d'Histoire Médiévale.

UE 1 : SEMINAIRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE : 24H (COMMUN M1/M2)

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

Les cours sont mutualisés avec ceux de l'UE 1.1 (se reporter au descriptif de ce module)

Pour les étudiants de master 2, seules sont obligatoires les séances de séminaire de recherche (4 séances par semestre); ils peuvent assister aux autres séances, mais, sauf accord de leur part, ne peuvent pas être évalués sur celles-ci à l'examen

Chaque étudiant doit choisir une spécialité en début d'année via la fiche d'inscription pédagogique qu'il doit remettre sans délai au secrétariat. Il doit également choisir et faire valider par son directeur de recherche le thème du mémoire.

UE 2: SEMINAIRE DOCTORAL

http://crehs.univ-artois.fr/seminaire-doctoral

UE 3: PARTICIPATION A UN COLLOQUE OU UNE JOURNEE D'ETUDES

Il appartient à chaque étudiant de participer par ses propres moyens à un colloque ou journée d'études. Le programme du CREHS concernant ces dernières sera affiché aux étudiants. : http://crehs.univ-artois.fr/

UE 4: PREPARATION DU MEMOIRE DE RECHERCHE

<u>Fin décembre</u>, chaque étudiant rend un rapport d'étape (entre 5 et 20 p selon le sujet, la période et l'avancement du travail) à son directeur de recherche, avec état de la question, bibliographie et sources, esquisse de problématique et de plan (éventuellement, premiers résultats)

UE 5 : LANGUE VIVANTE : 18H / LANGUE ANCIENNE : 18 H/ DROIT : 18H

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand, italien ou espagnol) ou une langue ancienne ou l'enseignement de droit

UE .6: ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION PROFESSIONNELLE : 12H

Le Service CAP-AVENIR de l'Université d'Artois propose dans ce module un ensemble de conseils autour de la construction du projet professionnel, des possibilités de stage, de préparer un CV, une lettre de motivation, tous moyens utiles et actuels de communiquer sur soi-même envers autrui.

UE 7 : INITIATION AUX STRUCTURES DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE : 9H

Cette unité d'enseignement vise à présenter de manière synthétique l'enseignement supérieur public, les divers organismes et institutions qui contribuent à l'activité de recherche en France. Une attention toute particulière est portée aux missions des universités et à leur fonctionnement qui ont connu de nombreux changements ces dernières années (loi LRU, 2007; loi ESR, 2013). Le cours a pour objectif d'initier les étudiants à l'environnement institutionnel, aux mécanismes et aux conditions de travail des chercheurs, éléments indispensables pour la poursuite des études doctorales ou pour la préparation de concours de la fonction publique (divers degrés de l'enseignement, métiers de la recherche). Il est fondé sur l'exploitation de dossiers documentaires.

Bibliographie:

CHARLE Christophe, et VERGER Jacques, *Histoire des universités, XIIe-XXIe s.*, Paris, PUF, 2012. LEMIERE Jacques, *L'université : situation actuelle*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Attention:

Les séminaires d'Histoire sont regroupés par bi-spécialité :

Ancienne et Médiévale

OU

Moderne et Contemporaine.

Ainsi, un étudiant ayant un sujet de mémoire en ancienne devra suivre les séminaires d'Histoire ancienne ET d'Histoire Médiévale.

UE 8 : SEMINAIRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE : 24H (COMMUN M1/M2)

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

Les cours sont mutualisés avec ceux de l'UE 1.9 (se reporter au descriptif de ce module)

Pour les étudiants de master 2, seules sont obligatoires les séances de séminaire de recherche (4 séances par semestre); ils peuvent assister aux autres séances, mais, sauf accord de leur part, ne peuvent pas être évalués sur celles-ci à l'examen

UE 9: SEMINAIRE DOCTORAL

http://crehs.univ-artois.fr/seminaire-doctoral

UE 10: PREPARATION DU MEMOIRE DE RECHERCHE

Concernant la soutenance du rapport de mémoire, il convient que chaque étudiant se rapproche de son directeur de recherche afin de convenir d'une date de soutenance soit en juin soit en septembre. Le mémoire devra être dépose au moins 15 jours avant cette date au secrétariat.

UE 11: LANGUE VIVANTE / LANGUE ANCIENNE / DROIT: 18H

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol)

MODALITES D'EVALUATION

			I	MODA	LII		ט ע E	VA	LUATIC	Ν				
Total S 4	bloc12 UE11	bloc 11 UE 10		S4 bloc 10	Semestre	Total S3		bloc 9		bloc 8			S3 bloc 7	Semestre
	UE11	UE 10	UE 9	UE 8	Œ		UE 7	UE 6	UE 5	UE 4	UE 3	UE 2	UE 1	Œ
	Anglais/langue ancienne/droit	Mémoire de recherche	Sé minaire doctoral	Séminaire de recherche	Matière		Initiation aux structures de recherche et d'ense ignement supérieur en France	accompagnement à l'insertion professionnelle	Anglais/langue ancienne/droit	Mémoire de recherche	Colloque/journée études/séminaire extérieur	Sé minaire doctoral	Séminaire de recherche	Matière
30	4	<u>16</u>	2	00	ECTS	30	μ.	1	2	14	2	2	8	ECTS
7	ı	5		H		13	Ľ	Ľ	Þ	6	2		2	
	Anglais : 2 évaluations (orale et écrite) réalisées dans le cadre du TD étudiants salariés : évaluation orale et/ou écrite (contacter le professeur) Droit : épreuve terminale de 3h	Mémoire de recherche et soutenance d'1h (20 mn exposé + questions) étudiants salariés : épreuve commune	évaluation avec le séminaire de recherche ou compte-rendu	épreuve orale de 20 min (préparation 20 mn) dans l'une ou l'autre des spécialités indépendamment de la spécialité évaluée au Semestre 3	SESSION 1		Epreuve écrite de 2h étudiants salariés : épreuve commune	Modalités établies par CAP AVENIR	Anglais : 2 évaluations (orale et écrite) réalisées dans le cadre du TD étudiants salariés : évaluation orale et/ou écrite (contacter le professeur) Droit : écreuve terminale de 3h	Rédaction d'un rapport d'étape et entretien de 30 mn étudiants salariés : épreuve commune	remise d'un compte-rendu individuel étudiants salariés : épreuve commune	évaluation avec le séminaire de recherche ou compte-rendu	épreuve orale de 20 min (préparation 20 mn) dans l'une ou l'autre des spécialités	SESSION 1
	Langue : épreuve écrite de 2h Droit : épreuve écrite de 3h	•	évaluation avec le séminaire de recherche	épreuve orale de 20 min (après une préparation de 20 mn) étudiants salariés : épreuve commune	SESSION 2		Epreuve écrite de 2h	Modalité s é tablies par CAP AVENIR	Langue : épreuve écrite de 2h Droit : épreuve écrite de 3h	•	remise d'une fiche de lecture d'un ouvrage	évaluation avec le séminaire de recherche	épreuve orale de 20 min (après une préparation de 20 mn) étudiants salariés : épreuve commune	SESSION 2

CALENDRIER

			SEPTEMBRE 2022	Ĺ			OCTOBRE 2022				NOVEMBRE 2022				DECEMBRE 2022				JANVIER 2023				FEVRIER 2023
1	1			1	S			1	M			1	1	12		1	D		Fermeture	1	Me		
2	V			2	D			2	Me			2	٧	**		2	1.		UA	2	1	5	
3	s			3	L			3	1		Interruption	3	S			3	м			3	٧		
4	D			4	м			4	v		Pédagogique	4	D			4	Me			4	5		
5	L			5	Me	5		5	s			5	L			5	1	1		5	D		
6	м			6				6	D			6	М			6	V			-6	L		
7	Me		Rentrée	7	٧			7	L			7	Me		REVISIONS	7	5			7	М		
8	1			8	s			8	M	9		8	1			8	D			В	Me	6	
9	V	4		9	D			9	Me			9	٧			9	L.			.9	1		
0	·S			10	I,			10	1			10	S			10	M			10	V		
1	D			11	м			11	٧		Férié	11	D			11	Me	2		11	5		
2	L			12	Me	6		12	S			12	L	-		12	1	7		12	D		
3	M			13	1	0		13	b			13	M			13	٧			13	L.		
4	Me	2		14	٧			14	L			14	Me		EXAMENS	14	s			14	M		
5	1	-		15	3			15	M			15	1			15	D			15	Me	7	
6	٧			16	D			16	Me	10		16	٧			16	1.			16	1		
7	S			17	L			17	1			17	S			17	M			17	v		
8	D			18	м			18	v			18	D			18	Me	3	Retour notes	18	s		
9	ı.			19	Me	7		19	s			19	L.			19	1			19	D		1
20	м			20	1			20	D			20	м				v			20	L		
	Me	3		21	v			21	L			21	Me			21	s	Ε		21	м	=	CONTRACTOR OF THE PARTY OF
22	1			22				_	м			22	1				D				Me		beterruption pédagogique
3	resident			23	-			@micros	Me	11		23	٧			23	-			23	1		
4	37.1	T		177	t.			24	1000			24	5		Fermeture UA	-	м		JURY	24	v		
15	D			25	м	П		25	v			25	p		200	25	Me	4	-	25	s		
6	L			26	Me	8		26	5			26	L			26	1			26	D		
17	-			27	I			27	D			27	м			-	v			27	L		
7	Me	4		28	v			28	L			28	Me			-	s			28	м		
19	1			29			AND THE PARTY OF		м	12		29	1		1		D						
0	v			30	D		Interruption pédagogique	30	Me			30	v			30	1.	5					
				31			In Marchall (Marchall	-00	- 1			31	5			31		3					

			MARS 2023				AVRIL 2023			MAI 2023			JUIN 2023				JUILLET 2023			AOUT 2023			SEPTEMBR 2023
1 1	Ме			1	5	П		1	L	Férié	1	1		1	s			1	м		1	v	
	1			2	D			2	м	EXAMENS	2	V		2	D			2	Me		2	s	
	_			3					Me	S2 54		5		1	L			3	1		3		
	s			4	M			4		et SESSIONS 2	4	D		4	M			4	v	3	4	L	
	Þ			5	Me	12		5	V 51 53	\$1.53	5	L			Me			5	s		5	м	
5	L			6	1			6	S		- 5	м	PREJURY	6	1			6	D		6	Me	
	м			7	٧	L		7	D		7	Me		7	v			7	L.		7	1	
1	Me	8		8	S			8	L	Férté	8	1		B	S			8	м		Ħ	v	
	L			9	p		9	м		9	v		9	D			9	Me	1	9	s		
0	V			10	L		Férié	10	Me		10	S		10	l.			10	1	Fermeture	10	D	
1	S			11	M			11	-		-	D		11	М			11	v	UA	11	-	
2	D	4		12	Me	L	REVISIONS	12			1000	L		12	Me	_		12	5		12	м	
3	1.	H		13		_		13	S		100	м		13		-		13	D		13	Me	
4	ones.			-	V	H		14	D		-	Me	_	14	v	-		14	I.		14	-	
	Me	9		100	S			15 L		100	1		1	15 5	15	М		15	1000				
5	1			16	a			16	м		16	٧		16	D			16 Me		16	S		
7	٧			17	L			17 Me		17	5		17 L		17	1		17	D				
8	S			18	M			18	18	Férié	18	D		18	М			16	v		18	I.	
9	D			19	Me			19 V		Fermeture	19	L		19	Me			19 5		19	м		
0	L			20	1			20	s		20	м		20	1			20	D			Me	
1	м			21	v	П		21	D		21	Ме	SESSION 2	21	v		21 L				21	4	
_	Ме	10		22	s	Г	Vacances	22	L		22	1	SESSION 2 S2 S4		S			22	м		22	v	
3	1			23	D			23	м		23	v		23	D			23	Me		23	5	
4	V			24	L			24	Me	i e	24	S		24	1.			24	1		24	D	
5	5			25	м			25	1		25	D		25	м			25	v		25	1.	
6	D			26	Me			26	v		26	L		26	Me		Fermeture	26	5		26	м	DATELIMITE
7	1.			27	1			27	s		27	м	0000000	27	1		UA	27	D		27	Me	
8	м			28	v			28	D		28	Me	SESSION 2 S2 S4		v			28	i.		28	1	JURY
9 1		11		29	5			29	L	PAGE 1	29	1		29	s			29	м		29	v	
0	1			30	D			30	м	Retour notes	30	v		30	D			30	Me		30	5	
1	v			1	1.5			31	Me			77		21	31 1			31 1				-	